

CHARTRE DU COMPORTEMENT

Avoir un bon comportement au Pôle d'Animations d'Epineuil

Envers mes camarades :

Je ne dois pas rapporter, sauf si cela est grave.
Je ne dois pas être violent avec mes camarades.
Je ne dois pas ennuyer et énerver mes camarades.

En général :

Je ne dois pas dire de gros mots.
Je ne dois pas couper la parole.
Je ne dois pas dire de mensonges.
Je ne dois pas faire justice moi-même, j'appelle un animateur.
Je ne dois pas me moquer des autres.
Je ne dois pas emporter quelque chose qui n'est pas à moi.
Je dois prendre le goûter dans le calme et rester à table.

Envers les animateurs et les adultes :

Je ne dois pas répondre aux animateurs.
Je dois respecter les animateurs et les adultes.
Je dois écouter et faire ce que me disent les animateurs.

Envers les salles et le matériel :

Je dois demander la permission pour entrer dans le local de matériel.
Je dois faire attention lorsque j'utilise le matériel du Pôle.
Je dois faire attention de ne rien abîmer dans le Pôle.
Je dois retirer mes chaussures sur l'espace d'évolution.
Je dois respecter la propreté et l'hygiène des lieux.

Je dois respecter toutes ces consignes pour que je puisse vivre avec les autres et apprendre à devenir plus grand.

**Pour acceptation du règlement intérieur.
Signature des parents
ou du représentant légal.**

**Pour acceptation de la charte du bon
comportement.
Signature de l'enfant.**

**Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et la charte de comportement du
Pôle d'Animations, et de les avoir lu à mon (mes) enfant(s)**